

Les différentes étapes pour finaliser le contrat d'apprentissage

1. Inscription du jeune sur la plateforme du CFA EVE "1JEUNE 1ALTERNANCE". Un des professeurs responsables de la formation valide l'inscription du jeune et celui-ci reçoit alors un mail de confirmation. Lors de cette étape, il faut bien faire attention aux spams !
2. Sur la plateforme "1JEUNE 1ALTERNANCE", il est possible :
 - a. De visualiser le contenu des offres qui sont proposées aux candidats et de postuler. Il est cependant fortement conseillé aux candidats de prendre rendez-vous et se déplacer afin de faire part de sa motivation et de permettre au futur employeur de vous préciser les attendus du poste proposé.
et / ou
 - b. De cliquer directement sur "Avant projet" si le jeune trouve une entreprise par ses propres moyens puis sur "copier le lien". Ce lien doit être transmis par le jeune au futur employeur.
3. Le futur employeur devra se connecter à "1JEUNE 1ALTERNANCE" grâce au lien que lui a transmis le jeune et le chef d'entreprise pourra alors compléter l'AVANT PROJET qui précise les missions qu'il compte confier au jeune.
4. Ensuite, les professeurs responsables de formation seront avertis et vont vérifier la concordance des missions avec le référentiel du BTS MCO. Si tout est OK, ils valideront l'AVANT PROJET.
5. C'est après cette étape que le CFA EVE prendra contact avec le futur employeur du jeune pour finaliser le contrat d'apprentissage.
6. Dès que l'étape 5 sera finalisée, les professeurs, responsables de formation seront avertis. Ils saisiront le contrat du jeune sur PARCOURSUP et alors celui-ci recevra une proposition d'admission. S'il l'accepte, il sera alors invité à s'inscrire au lycée.